

## Les conditions de la reprise des affaires au Canada

Volume 14, Number 1, 1946

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103072ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103072ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1946). Les conditions de la reprise des affaires au Canada. *Assurances*, 14(1), 31–39. <https://doi.org/10.7202/1103072ar>

Article abstract

On trouvera ici le texte du dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale. Son rédacteur étudie avec une grande lucidité l'état actuel des finances de l'Etat. Il indique également les conditions d'une saine reprise des affaires. Nos lecteurs liront avec intérêt, croyons-nous, cet excellent exposé d'une question primordiale. – A.

# Les conditions de la reprise des affaires au Canada

31

*On trouvera ici le texte du dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale. Son rédacteur étudie avec une grande lucidité l'état actuel des finances de l'Etat. Il indique également les conditions d'une saine reprise des affaires. Nos lecteurs liront avec intérêt, croyons-nous, cet excellent exposé d'une question primordiale. — A.*



L'immense effort financier qu'a fourni le Canada pendant six années de guerre a créé une situation dont il importe de bien comprendre les causes et d'essayer de prévoir non seulement les conséquences prochaines, mais encore les répercussions lointaines.

S'il est vrai que la politique a toujours exercé quelque influence sur l'économie nationale, jamais l'interdépendance des finances publiques et des affaires n'avait été aussi étroite qu'aujourd'hui. Le budget et la dette du Dominion atteignent maintenant un ordre de grandeur tel, que les dépenses, les impôts et les emprunts de l'Etat influenceront profondément désormais sur le volume de la production, le niveau des prix et l'activité de l'embauchage.

## **Les finances de guerre**

Le budget fédéral du dernier exercice d'avant-guerre était de 553 millions de dollars et le produit des impôts se chiffrait par 562 millions, soit 12.3% du revenu national, éva-

lué en 1939 à 4,554 millions. A l'ouverture des hostilités, le Gouvernement demanda d'abord des avances aux banques; mais, dès l'année suivante, il faisait appel au crédit public.

32 Les deux Emprunts de Guerre, en février et en octobre 1940, donnèrent 500 millions. Les Emprunts de la Victoire, dont le premier fut lancé en 1941, et qui se suivirent quatre ans à raison de deux par année, rapportèrent près de 730 millions et demi en 1941, 1,834 millions et demi en 1942, plus de 2,683 millions et demi en 1943, près de 2,917 millions et demi en 1944 et quelque 3,586 millions en 1945, — soit un total de \$12,252,000,000.

Le Gouvernement affecta ces milliards à des fins de guerre et à des dons ou à des avances à nos Alliés pour l'achat de produits canadiens. Ces énormes dépenses, faites en très grande partie au pays, portèrent le chiffre du revenu national à 5,404 millions de dollars en 1940, à 6 milliards et demi en 1941, à 7 milliards et demi en 1942, à 8,724 millions en 1943 et à 9,186 millions en 1944. Le Gouvernement frappa d'impôt les milliards qu'il avait lui-même mis en circulation. La somme des prélèvements fiscaux, qui était de 562 millions en 1939, passa à 865 millions en 1940, à 1,483 millions en 1941, à 2,240 millions en 1942, à 2,765 millions en 1943, puis à 2,687 millions en 1944. Ainsi, le Gouvernement récupérait une bonne partie du revenu national qu'il avait créé.

Ce mécanisme financier ne saurait survivre à la guerre qui, seule, en a rendu le jeu possible. L'Etat ne peut continuer indéfiniment à emprunter chaque année des milliards. La dette publique nette, qui était de 3,386 millions le 31 mars 1939, se chiffrait par 13,984 millions le 31 mars 1945. Elle dépasse maintenant les 15 milliards. Est-il possible de charger davantage un pays d'une douzaine de millions d'habitants ?

Les impôts, malgré le léger dégrèvement que comportait le dernier budget, demeurent encore si élevés, qu'ils entravent le rétablissement de la situation. Alors qu'en 1939 ils n'atteignaient que 12.3% du revenu national, ils en ont absorbé 16% en 1940, 22.8% en 1941, 29.9% en 1942, 31.7% en 1943 et 29.3% en 1944. Peut-on espérer que l'Etat proportionne désormais ses exigences aux ressources imposables du pays, compte tenu des besoins des provinces, des municipalités et des commissions scolaires ? Il est permis d'en douter.

33

D'aucuns seraient portés à croire, à première vue, que les prévisions budgétaires du présent exercice, qui dépassent 4 milliards et demi, ont encore un caractère exceptionnel, puisque les dépenses occasionnées par la guerre s'élèvent, à elles seules, à 3,365 millions. On estime cependant que les frais de rétablissement des anciens combattants, les primes de démobilisation, les crédits à l'exportation, le service de la dette et l'accroissement des frais d'administration porteront à près de quatre milliards le budget du prochain exercice. Même lorsque les conséquences financières de la guerre se traduiront seulement par le paiement des pensions militaires et le service de la dette, les dépenses de l'Etat semblent devoir excéder encore les facultés contributives normales du pays. Il ressort des délibérations de la Conférence interprovinciale qu'Ottawa envisage un budget permanent de plus de deux milliards. Or, au témoignage de plusieurs économistes, un budget de cette importance exigerait des prélèvements fiscaux de 22 à 25 pour cent du revenu national, et ce serait les plus lourds qu'aucun pays démocratique eût jamais effectués en temps ordinaire.

### **Le danger d'inflation**

Qui saurait prévoir, d'ailleurs, quel sera demain le revenu national ? L'augmentation considérable qu'il n'a cessé d'accuser, d'année en année, pendant la guerre, tenait à des

circonstances si extraordinaires, qu'elle ne ferait qu'induire en erreur celui qui prétendrait en tirer des conclusions. Au surplus, le chiffre même du revenu national n'a guère de signification s'il n'est considéré en fonction de la valeur de la monnaie.

34

Il serait vain et périlleux de se dissimuler que les dépenses massives de l'Etat, au cours des dix dernières années, constituent un puissant facteur d'inflation. On a dit de l'inflation que c'est une maladie des monnaies. Il conviendrait d'ajouter que, si la monnaie en accuse les manifestations, le siège du mal est dans l'économie même. Ce qui provoque ce déséquilibre, c'est un énorme afflux d'argent, entre les mains du public sans une augmentation correspondante des choses qu'il peut acheter. Or, telle est aujourd'hui la situation. Les particuliers ont souscrit plus de 6 milliards de dollars d'Obligations de la Victoire, sans parler de quelque 240 millions de Certificats d'épargne. Du 31 août 1939 au 31 août 1945, la somme des dépôts d'épargne dans les banques à charte est passée de 1,702 à 2,833 millions. Le montant des billets de banque en circulation dans le public s'est relevé, dans le même intervalle, de 214 à 997 millions. D'autre part l'adaptation des moyens de production du pays aux fins de la guerre et nos énormes exportations de produits de toutes sortes ont raréfié la plupart des objets de consommation ou d'usage courant.

Chacun reconnaît que, pendant la guerre, le Gouvernement s'est efforcé de défendre la monnaie nationale. La hausse des prix est loin d'atteindre les proportions qu'elle avait prises à la fin de la guerre précédente. Toutefois, l'Etat ne saurait maintenir indéfiniment les diverses mesures qu'il a mises en oeuvre afin de freiner la hausse, et auxquelles il est tenu d'apporter, dès maintenant, quelque atténuation. L'expérience montre d'ailleurs que l'inflation n'entre pas dans sa



phase aiguë dès la fin des hostilités. On se rappellera qu'à l'époque de la guerre de 1914-18, elle n'a touché son point culminant que deux ou trois ans après l'Armistice.

Quoi qu'il en soit, il paraît incontestable que le danger d'inflation est plus grand aujourd'hui qu'il n'était alors. Le pouvoir d'achat latent du public est plus considérable que jamais et jamais les besoins différés n'avaient été aussi étendus. En outre, les crédits que le Gouvernement consent par centaines de millions, voire par milliards, à des Nations Unies pour l'achat de produits canadiens auront un double caractère inflationniste: ils ajouteront au pouvoir d'achat qu'auront au Canada des pays étrangers, tout en raréfiant encore davantage les denrées accessibles au public. Quant à la présomption des théoriciens de l'*inflation dirigée*, elle ne peut avoir pour effet que d'aggraver le danger en entretenant un sentiment de sécurité illusoire. Le Gouvernement ne parera pas à ce danger en continuant de combler par l'emprunt des déficits budgétaires chroniques. S'il persistait à accaparer les capitaux de placement, qui ne sont pas illimités, il risquerait de compromettre le rétablissement économique du pays. Les déficits budgétaires accumulés, loin d'endiguer l'inflation, ne font qu'en élargir la source. Ils imposent à l'industrie comme aux particuliers une charge de plus en plus onéreuse; ils font obstacle au développement de la production, et ils finissent par ébranler la confiance.

L'Etat, quoi qu'il fasse, est incapable d'« acheter la prospérité », selon la formule de l'équipe du *New Deal* qui, avant la guerre, en a tenté sans succès l'application aux Etats-Unis. Du travail pour tous (*full employment*): tel était son mot d'ordre, que l'on reprend aujourd'hui. Programme idéal, sans doute, puisqu'il tombe sous le sens que l'absence de chômage est à la fois l'effet et la cause de la prospérité générale. Mais qui donnera du travail à tout le monde? C'est la pro-

duction qui fournit tous les emplois, y compris les emplois des fonctionnaires de l'État, puisque celui-ci tire ses ressources de l'activité économique de la nation.

### **Les conditions de la reprise**

36 L'une des premières conditions requises pour assurer le prompt rétablissement de l'économie nationale, c'est sans contredit la stabilité monétaire. Dans la présente situation, il y a deux moyens de refréner la hausse désordonnée des prix: soit la résorption de l'excédent du pouvoir d'achat du public, soit le développement de la production.

Le premier de ces moyens, le seul qui s'offrît au Gouvernement pendant les hostilités, lui sera désormais de moins en moins accessible. Sous quel prétexte maintiendrait-il, en temps normal, des impôts frisant la confiscation, l'épargne forcée, le plafonnement des prix et des salaires, le rationnement et diverses autres mesures qui, de son propre aveu, ne trouvaient leur justification que dans l'état de guerre ?

Il est peut-être nécessaire, dans le désarroi où se trouve aujourd'hui le monde, que le Gouvernement canadien continue pendant quelque temps encore de faire à d'autres nations des avances dont il prélève le montant sur les ressources financières du pays. Il alimentera ainsi, temporairement, un assez large courant d'exportations. Gardons-nous toutefois de confondre avec la prospérité véritable l'activité d'un caractère factice qui se manifesterait, selon toute vraisemblance, pendant la période de transition.

L'histoire montre que les conséquences économiques d'une guerre ne se font pas sentir dès la fin des hostilités. La première guerre mondiale fut suivie d'un *boom* qui se prolongea pendant plus d'un an. Les États-Unis connurent, au lendemain de la guerre civile, dix-huit mois de grande activité commerciale. L'analogie des circonstances est encore plus

étroite entre la situation actuelle et celle où se trouvaient les États-Unis à l'issue du conflit anglo-américain de 1812-15. Les guerres napoléoniennes, qui se terminèrent la même année, avaient longtemps interrompu les échanges entre l'Europe et l'Amérique, de sorte que la demande de toutes sortes de produits prit soudain une ampleur considérable. Le rétablissement des relations commerciales entre les deux continents trouva un puissant stimulant dans la libéralité avec laquelle importateurs et exportateurs consentaient des crédits. Toutefois, il y a dix-huit ans, comme il y a quatre-vingts ans et comme il y a cent trente ans, la reprise d'après-guerre fut de courte durée, et il s'ensuivit une dépression d'autant plus profonde, que la reprise avait été plus rapide et plus large.

37

Aujourd'hui encore, les premières difficultés surmontées, nous verrons sans doute les échanges internationaux prendre leur essor. Tout le laisse prévoir. Le monde a subi des dévastations sans exemple dans les annales de l'humanité, et jamais le crédit n'a été aussi facile et aussi abondant. Le Gouvernement fédéral a déjà affecté 750 millions de dollars à des avances à diverses Nations-Unies, pour l'achat de produits canadiens. On prévoit que le prêt à la Grande-Bretagne, en voie de négociation à Ottawa, se chiffrera par un milliard et peut-être un milliard et demi. Ainsi, la somme globale des crédits que le Canada ouvrira à d'autres pays, en vue de faciliter le rétablissement de notre commerce d'exportation, dépassera les deux milliards. Et il y aura lieu d'ajouter à ce montant la participation du Dominion aux organismes financiers internationaux qui seront créés aux termes des accords de Bretton Woods. Mais, si nous ne voulons pas que l'histoire se répète jusqu'au bout et que la reprise d'après-guerre soit sans lendemain, il importe d'envisager les faits.

Au cours de la période de dépression qui a précédé la guerre, le pays a dépensé en secours de chômage une part im-



portante de ses réserves, sans qu'il y ait eu une augmentation correspondante dans la production des biens. Pendant les hostilités, il a affecté une part beaucoup plus considérable encore de ses ressources à l'aide aux Nations Unies et à la fabrication de matériel de guerre et de munitions servant à des fins de destruction. Le seul moyen d'amortir ces pertes, dont le montant a plus que quadruplé en six ans le chiffre de la dette publique, c'est de créer de la richesse nouvelle. Malgré tous les perfectionnements de la technique financière, l'Etat ne crée pas de richesse, sauf lorsqu'il exécute des travaux publics utiles ou productifs. Ce n'est pas en prodiguant les fonds publics, quelle qu'en soit la destination, qu'il mettra le pays en mesure de récupérer ses forces financières. Tout au contraire, s'il va trop loin dans cette voie où il est déjà si profondément engagé, ne risque-t-il pas d'ébranler les fondations mêmes de l'économie nationale ?

La capacité de production du Canada est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'avant la guerre. Aussi faut-il que le placement des capitaux dans l'industrie, le nombre des emplois, le pouvoir d'achat du public et le volume de nos exportations soient plus considérables. Cela exige d'abord que les deux sources des capitaux, les bénéfices de l'industrie et l'épargne des particuliers, suffisent à alimenter une activité économique accrue. Or, lorsque la dette publique et le budget national atteignent des chiffres excessifs, les entreprises industrielles se voient grever d'impôts si lourds, qu'elles ne sont pas en mesure de se constituer les réserves nécessaires. Il peut même arriver qu'elles ne puissent établir leurs prix de revient de manière à soutenir la concurrence sur les marchés étrangers, et même qu'elles soient incapables d'amortir assez rapidement leurs outillages. Lorsque les impôts frappant les particuliers ne leur laissent que le strict nécessaire, alors que, d'autre part, une politique d'argent bon marché réduit le ren-

dement des valeurs industrielles à un chiffre disproportionné aux risques qu'elles comportent, le progrès économique du pays s'en trouve ralenti.

On ne réussira donc à jeter les bases d'une reprise générale et durable qu'à la condition que l'Etat pratique une politique financière et fiscale propre à entretenir la confiance, à stimuler l'esprit d'initiative et d'entreprise, à encourager l'épargne et à l'orienter vers le placement industriel.

